



**HAL**  
open science

# Retraité×e×s français×es au Maroc : des spatialités privilégiées ?

Jordan Pinel, Brenda Le Bigot

► **To cite this version:**

Jordan Pinel, Brenda Le Bigot. Retraité×e×s français×es au Maroc : des spatialités privilégiées ?. Revue Européenne des Migrations Internationales, 2023, 39 (4), pp.219-251. 10.4000/remi.24964 . hal-04444011

**HAL Id: hal-04444011**

**<https://hal.science/hal-04444011>**

Submitted on 7 Feb 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License



## Revue européenne des migrations internationales

vol. 39 - n°4 | 2023  
Les intermédiaires de la migration

---

### Retraité·e·s français·es au Maroc : des spatialités privilégiées ?

*French Retirees in Morocco: Privileged Spatialities?*

*Jubilados franceses en Marruecos: ¿espacialidades privilegiadas?*

Jordan Pinel et Brenda Le Bigot

---



#### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/remi/24964>

ISSN : 1777-5418

#### Éditeur

Université de Poitiers

#### Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2023

Pagination : 219-251

ISBN : 978-23-81940-25-0

ISSN : 0765-0752

#### Référence électronique

Jordan Pinel et Brenda Le Bigot, « Retraité·e·s français·es au Maroc : des spatialités privilégiées ? », *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 39 - n°4 | 2023, mis en ligne le 01 janvier 2024, consulté le 11 janvier 2024. URL : <http://journals.openedition.org/remi/24964> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/remi.24964>

---



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

# Retraité·e-s français·es au Maroc : des spatialités privilégiées ?

Jordan Pinel<sup>1</sup> et Brenda Le Bigot<sup>2</sup>

Les migrations internationales de retraité·e-s ont fait émerger un certain nombre de destinations qui montrent sous un nouveau jour, plus précisément selon une orientation nouvelle, depuis les « Nords » vers les « Suds », des champs migratoires bien connus : États-Unien·ne-s et Canadien·ne-s au Mexique (Bantman-Masum, 2013 ; Rojas *et al.*, 2014) et en Amérique centrale (Benson, 2013), Japonais·es en Asie du Sud-Est (Ono, 2009), Britanniques sur le pourtour méditerranéen (King *et al.*, 2000), Allemand·e-s en Turquie (Südas et Mutluer, 2006), etc. Les retraité·e-s français·es quant à eux·elles se dirigent particulièrement vers le Portugal (Plard et Vuaillet, 2018), l'Espagne, le Sénégal (Sall, 2009 ; Quashie, 2016) et le Maroc (Escher et Petermann, 2013 ; Le Bigot, 2016 et 2017 ; Pinel, 2020, 2021 et 2022). C'est à cette dernière destination que cet article propose de s'intéresser, en restituant les résultats d'enquêtes portant sur les Français·es habitant au moins une partie de l'année dans la région du Souss-Massa, et notamment à Agadir, capitale régionale, et ses alentours. L'article porte spécifiquement sur des retraité·e-s français·es n'ayant pas de liens familiaux avec le Maroc<sup>3</sup>, à l'exception d'une poignée de personnes qui y est née dans le cadre colonial du Protectorat. En migrant vers le Maroc, de manière saisonnière (on parlera d'« hivernant·e-s ») ou à l'année (on parlera de « résident·e-s »), ils et elles s'inscrivent dans un projet résidentiel et récréatif lié à la quête d'une meilleure qualité de vie et d'une sociabilité générationnelle et nationale à l'étranger.

Champ de recherche émergeant en France, l'étude des migrations privilégiées est relativement dominée par l'analyse de migrations liées au travail ou à la formation<sup>4</sup>. Notre étude porte elle sur des retraité·e-s, dans la continuité des

---

1 Post-doctorant en géographie à l'Ined (UR6), membre associé à l'URV de la Cnav et à Migrinter (UMR 7301), CNRS/Université de Poitiers, Bât. A5, 5 rue Théodore Lefebvre, TSA 21103, 86073 Poitiers Cedex 9, France, membre de l'Institut Convergences Migrations ; jordan.pinel@gmail.com

2 Maîtresse de conférences en géographie, Migrinter (UMR 7301), CNRS/Université de Poitiers, Bât. A5, 5 rue Théodore Lefebvre, TSA 21103, 86073 Poitiers Cedex 9, France, membre de l'Institut Convergences Migrations ; brenda.le.bigot@univ-poitiers.fr

3 Une mise en perspective entre ce groupe de retraité·e-s français·es et celui des Marocain·e-s ou Franco-Marocain·e-s revenant au Maroc pour leur retraite est effectuée dans la thèse d'un des auteurs (Pinel, 2020).

4 Voir par exemple le programme du colloque « Des migrations internationales privilégiées ? », 7 et 8 décembre 2021 à Aubervilliers : <https://migrpriv.hypotheses.org/category/evenements/colloque>, et plus largement, l'axe de recherche « migrations privilégiées » de l'Institut Convergence Migrations.

travaux foisonnants regroupés depuis les années 2000 autour de l'expression « *lifestyle migration* » (Benson et O'Reilly, 2009). Les orientations récentes de ce champ d'études considérant les dimensions privilégiées et postcoloniales de ces migrations, ont contribué à structurer notre approche théorique. Nous souhaitons également l'enrichir en renforçant la démarche géographique. Cette recherche tire ainsi parti du regard spatialisé qui marque les études migratoires francophones (Simon, 2006), et affirme la place de ces « migrant·e·s » d'un nouveau type au sein de ce champ, à la suite des travaux sur les Européen·e·s migrant vers les Suds (Bredeloup, 2016), en Afrique du Nord (Peraldi et Terrazoni, 2016a).

L'objectif de cet article est d'explorer les spatialités migratoires de ces Français·es retraité·e·s au Souss-Massa, au sens de la dimension spatiale de leurs expériences migratoires. Plus précisément, il s'agit d'interroger en quoi l'espace est un révélateur, voire un vecteur de renforcement, des positions de pouvoir en situation migratoire. En miroir des spatialités migratoires contraintes fréquemment analysées, nous posons l'hypothèse forte du caractère « privilégié » de ces spatialités, par ailleurs peu étudiées par les *lifestyle migration studies*. L'analyse s'appuie sur l'articulation entre la notion de privilège et celle d'appropriation de l'espace (Ripoll et Veschambre, 2005) pour comprendre les mécanismes amenant les Français·es retraité·e·s au Maroc à se construire, relativement facilement, un chez soi et un mode de vie confortable dans la région d'Agadir. Ces spatialités privilégiées sont considérées à différentes échelles spatiales, de l'espace domestique, à la région du Souss-Massa. Les modalités d'appropriation de l'espace considérées sont aussi bien symboliques que matérielles. La position privilégiée est considérée comme relative, voire fragile, en lien avec les multiples formes de rapports de pouvoir entre les acteurs et actrices en présence. Nous interrogeons ainsi en quoi, la migration des Français·es retraité·e·s à Agadir présente des formes d'appropriation matérielles et symboliques de l'espace s'appuyant sur des privilèges situés dans la destination et en constante négociation, articulant notamment nationalité, race<sup>5</sup> et classe en contexte postcolonial.

Alors que de nombreuses études portant sur les *lifestyle migrations* s'intéressent aux déclencheurs du projet migratoire, les travaux portant sur les modes de vie dans les destinations soulignent d'un point de vue surtout sociologique et anthropologique les microcosmes sociaux qui s'établissent et la relative absence de lien avec la société locale (par exemple, Casado-Díaz, 2012). Nos résultats éclairent ces relations entre les migrant·e·s et leur destination en soulignant à la fois la diversité des formes de leurs appropriations spatiales, en lien notamment avec l'hétérogénéité du groupe étudié, et la primeur du caractère choisi bien que souvent négocié, de ces appropriations spatiales. Le privilège relatif dont le groupe bénéficie en situation est construit par l'articulation de la nationalité française, la classe relativement favorisée lorsqu'elle est considérée dans le contexte marocain, la blancheur, mais aussi le statut de retraité·e. Après un cadrage conceptuel, ainsi qu'une présentation du contexte et de la méthode de l'enquête, les résultats sont présentés selon trois échelles d'appréhension

---

5 La notion de race est mobilisée en tant que construction sociale située dans le temps et l'espace, sur laquelle repose des dynamiques de racialisation produisant des hiérarchies entre groupes, plaçant notamment les personnes racialisées comme blanches en haut de la hiérarchie (voir Mazouz, 2020).

de ces modalités privilégiées d'appropriation spatiale. 1) À l'échelle du champ migratoire reliant la France et le Maroc (Pinel, 2020), les migrations étudiées s'illustrent par un privilège dans l'accès à la destination souhaitée, en lien avec la nationalité des migrant-e-s. Cet accès permet de formuler un projet migratoire que l'on peut qualifier d'optimisation spatiale de la retraite, reposant sur des imaginaires paradisiaques de la destination. 2) À l'échelle des espaces domestiques, l'usage exclusif de certains espaces résidentiels ségrégués est source de tension interne au groupe des Français-es. Le privilège s'exprime dans la possibilité de choisir le degré de mixité/ségrégation de l'espace dans lequel les migrant-e-s s'installent. 3) À l'échelle des espaces urbains et littoraux, les pratiques des retraité-e-s français-es les situent en proximité des ressources du territoire, disposant d'un usage autonome de celui-ci et détenant une place de choix, bien que variable au regard de leurs appartenances sociales, dans la négociation pour s'approprier des espaces convoités. Ces usages privilégiés de l'espace rendent possible ce *lifestyle*, ce mode de vie, au cœur de leur projet migratoire.

## Cadre conceptuel

L'étude des migrations de retraite (King *et al.*, 1998) renvoie largement à celle, plus large, des *lifestyle migrants* défini-e-s initialement comme: « *Relatively affluent individuals, moving either part-time or full-time, permanently of temporarily, to places which, for various reasons, signify for the migrants something loosely defined as quality of life* » (Benson et O'Reilly, 2009 : 621). Cette notion est proche de celle d'« *amenity migration* » (Glorioso et Moss, 2012), traduite par « migration de style de vie » en contexte québécois (Ibrahim et Tremblay, 2017) et parfois « migrations d'agrément » en contexte français (Martin *et al.*, 2012). Notre étude contribue à faire connaître ce champ en France, à développer le regard spatial sur ces enjeux, mais aussi à affirmer l'intérêt, en géographie, des approches postcoloniales et intersectionnelles utilisées plus largement au sein des études sur les migrations privilégiées.

### La retraite au soleil : un privilège

Influencées initialement par des travaux portant sur l'arrivée des britanniques dans les campagnes françaises (Benson, 2011), les recherches sur les *lifestyle migrations* ont progressivement considéré des binômes origines-destinations marqués par un différentiel économique important, voire une relation coloniale passée. Ceci a amené Croucher (2012) à considérer que la spécificité de ces mobilités internationales résidait dans leur caractère « privilégié ». Les fondatrices de ce champ, Benson et O'Reilly dans leur dernier ouvrage croisant leurs enquêtes conduites en Malaisie et au Panama (2018), explorent ainsi la manière dont le privilège est structuré et expérimenté quotidiennement par les *lifestyle migrants*. Nous nous inscrivons dans cette continuité théorique, en définissant le privilège comme un avantage dont bénéficie un groupe, et considérant l'intérêt de la notion lorsqu'elle n'est pas utilisée de manière figée, mais bien de manière multidimensionnelle, relationnelle et contextuelle. Alors que l'approche intersectionnelle a initialement permis de penser l'articulation des oppressions, elle peut s'avérer tout aussi utile à penser les positions avantageuses, reflets de la différenciation sociale (Bilge, 2010). Les dimensions multiples que peuvent revêtir

les privilèges en fonction de la race, de la classe sociale, de l'âge, de la religion, ou encore du genre se lisent en relation aux autres groupes considérés, dans un contexte donné. Tout l'intérêt de la notion multidimensionnelle de privilège, dans l'étude des migrations, est de considérer son maintien, son renforcement ou son affaiblissement au regard du changement de contexte que constitue la migration (Le Bigot, 2021). Pour ce caractère dynamique, le privilège nous semble plus adapté que la notion d'inégalité pour saisir ces rapports de forces croisés et contextuels. Nous nous appuyons sur les travaux récents portant sur les liens entre migrations et blancheur (Lundström, 2014 ; Cosquer *et al.*, 2022) pour considérer l'articulation des rapports sociaux de classe, avec notamment les rapports sociaux de race, dans la compréhension des nouvelles positions des retraité·e·s français·es au Maroc.

### **Des pratiques et représentations spatiales postcoloniales**

L'histoire coloniale qui relie la France et le Maroc invite à considérer la dimension postcoloniale de ces migrations. Peraldi et Terrazoni (2016b) soulignent que les mobilités des colon·e·s, puis des coopérant·e·s et ensuite des salarié·e·s d'entreprises françaises au Maroc ont eu en commun des dispositifs de protection et de mise à l'écart de la société locale. Les migrations récentes des Français·es vers le Maroc s'inscrivent selon ces mêmes auteur·e·s dans une dynamique nouvelle, davantage marquée par l'informalité. Composé de retraité·e·s, le groupe étudié gagne de plus à être mis en perspective avec les mobilités de loisirs, notamment le tourisme. Selon Berriane (2002) la demande touristique au Maroc existait sous la colonisation française, et pour Boujrouf (2005) le projet touristique marocain a été initié par les Français·es. Ceci nous amène à considérer l'intérêt des études postcoloniales qui se sont développées depuis les années 1980 permettant de réfléchir à l'héritage en termes de pratiques et de représentations, du moment colonial, sur les sociétés contemporaines. Ce champ d'études, en partie marginalisé ou contesté en France (Boukhris et Peyvel, 2019), montre par exemple la forte contribution des discours coloniaux aux imaginaires touristiques, à travers le processus d'exotisation notamment (Staszak, 2008). Ce que Minca et Borghi nomment la « nostalgie coloniale » (2009) permet de comprendre les mises en scène touristiques au Maroc, mais aussi la mise en patrimoine architecturale de la médina de Marrakech par les Français·es qui s'y installent (Escher et Petermann, 2013). Plus largement, cette approche postcoloniale, en interrogeant les constructions historiques que sont l'Orient et l'Occident, et les rapports de domination qui les relie, s'articule de manière pertinente à la notion de privilège, dans la lignée des travaux récents sur le « privilège occidental » (Le Renard, 2019). Enfin, la mobiliser dans cette étude prolonge les nombreux travaux inspirés par le contexte colonial français, pensant les relations de pouvoir coloniales (Fanon, 2002), leur dimension raciale et leurs continuités à travers les immigrations depuis les anciens territoires colonisés vers l'ancienne métropole (Sayad, 2006 ; Guénif-Souilamas, 2010 ; Hajjat, 2012). Notre article questionne dans ce contexte la place des retraité·e·s français·es et identifié·e·s comme « blanc·he·s » au sein d'une société marocaine marquée à la fois par le Protectorat français qui a pris fin en 1956, et par l'immigration marocaine qui a suivi, très importante vers la France (Pinel, 2020).

### **Consolider une approche spatiale des migrations privilégiées**

Notre effort de théorisation à travers la notion de privilège et l'approche postcoloniale s'articule à une inclusion assumée du groupe étudié au sein des études

migratoires (Le Bigot, 2021). Ce champ, notamment dans sa sphère francophone, est marqué par une dimension spatiale (Simon, 2006) qui nous conduit à proposer une approche géographique de ce phénomène relativement originale. En effet, si l'espace est présent dans les termes comme « *spatialities* », « *place* », « *geographies* » dans le champ des *lifestyle migrations*, il fait rarement l'objet d'une problématisation, se limitant souvent aux localisations du phénomène (Casado-Díaz, 2012). Halfacree (2014) souligne qu'en général, les lieux des *lifestyle migrants* sont abordés par le prisme des imaginaires qu'ils suscitent, au détriment d'une compréhension des processus spatiaux à l'œuvre. L'ouvrage de Janoschka et Haas (2014) est un des premiers qui interroge des « *contested spatialities* » dans les espaces de destination (*Ibid.* :6). L'espace apparaît comme un révélateur des rapports de pouvoir, mais la dimension spatiale se retrouve encore surtout en termes de localisations. En regardant plus largement les études portant sur les migrations privilégiées, de nombreux travaux sur les expatrié-e-s analysent leurs « bulles sociales » (Cohen, 1977 ; Fechter et Walsh, 2010). Si certains analysent la ségrégation résidentielle (Cosquer, 2020), ou les pratiques de l'espace du quotidien (Duplan, 2016), la production de cet entre-soi est surtout étudiée à travers l'identification complexe de frontières sociales (Quashie, 2016 ; Le Renard, 2019). Certain-e-s géographes ont travaillé sur la contribution des migrant-e-s très qualifié-e-s à la production de villes globales (Beaverstock, 2005). Notre hypothèse autour des « spatialités migratoires privilégiées » s'inscrit quant à elle pleinement dans une démarche de géographie sociale qui interroge la dimension spatiale des processus sociaux, et plus spécifiquement, comment les acteur-ric-e-s sociaux-ales normalisent et perpétuent des privilèges en utilisant l'espace (Winddance Twine et Gardener, 2013). Nous choisissons d'utiliser le concept d'« appropriation de l'espace » (Ripoll et Veschambre, 2005) pour comprendre les processus soutenant ces spatialités privilégiées. Sont ainsi considérées ses modalités à la fois matérielle (l'usage exclusif ou autonome de l'espace et son contrôle) et symbolique (la familiarisation, l'attachement et l'appropriation identitaire des lieux).

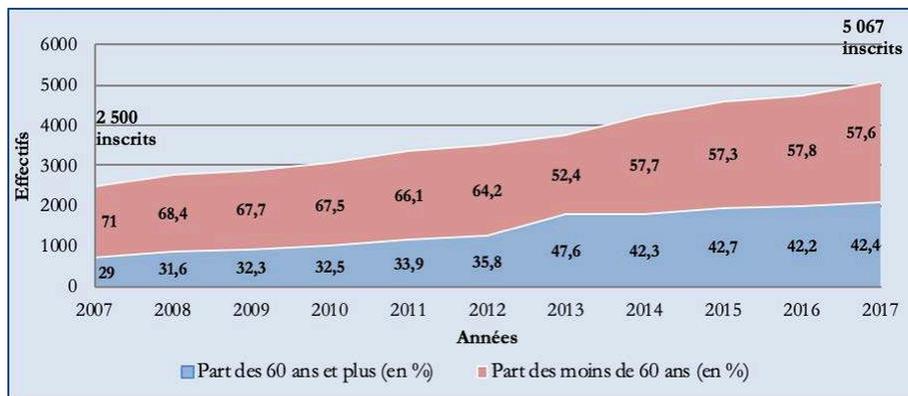
## **Une double enquête auprès des retraité-e-s français-es au Souss-Massa**

### **La région d'Agadir, centralité des migrations de retraite**

Notre étude sur la retraite des Européen-ne-s au Maroc s'est intéressée à ses différentes formes : résidence principale au Maroc, résidence alternée France-Maroc, camping-carisme durant quatre à six mois de l'année au Maroc. Si cette diversité rend impossible l'établissement de données chiffrées stables, elle permet cependant d'identifier la région du Souss-Massa comme centrale. Image partielle de la présence française au Maroc, les effectifs des Français-es enregistré-e-s dans les consulats sont de 30 003 en 2005 et 54 043 en 2017. La circonscription d'Agadir regroupe la part la plus importante des Français-es de soixante ans ou plus du Maroc. Sur près de 5 000 inscrit-e-s en 2017, 42,4 % ont soixante ans ou plus, loin devant Marrakech et Rabat avec respectivement 19,9 % et 25,4 % de Français-es de cette tranche d'âge. Cette particularité régionale s'est accentuée depuis le milieu des années 2000 (cf. Graphique 1). Les camping-caristes retraité-e-s séjournent quant à eux et elles au Maroc avec un visa touristique (trois mois, renouvelable une fois) qui rend leur comptabilité impossible.

Viallon (2012) parle de « milliers de migrants saisonniers camping-caristes » et plusieurs acteur·rice·s interrogé·e·s du secteur touristique parlaient, jusqu'en 2019, de plusieurs dizaines de milliers de camping-caristes entrant chaque année au Maroc pour plusieurs mois. Cette présence française est à mettre en relation avec la forte activité touristique d'Agadir et de sa région le Souss-Massa, en lien avec son climat ensoleillé, sa localisation littorale, et les importantes politiques d'aménagement du territoire qui, après le tremblement de terre qui l'a touchée en 1960, l'ont progressivement façonnée comme une des stations touristiques les plus importantes du Maroc (Boujrouf, 2005).

**Graphique 1 : Évolution des inscriptions au consulat d'Agadir en fonction de l'âge**



Lecture : En 2007, 2 500 personnes étaient inscrites au consulat d'Agadir. Parmi elles, 29 % avaient soixante ans ou plus et 71 % avaient moins de soixante ans. Crédit : J. Pinel, 2020.

Source : Données fournies par le consulat d'Agadir, 2017.

## Deux enquêtes géographiques auprès des hivernant·e·s et des résident·e·s

L'article repose plus précisément sur des données issues de deux thèses de géographie (Le Bigot, 2017 ; Pinel, 2020), dont le croisement rend compte du phénomène observé sur six années, de 2014 à 2019, et couvre un spectre large d'enquête·e·s et de lieux d'observations (cf. Carte 1). En complément des observations principales à Agadir et dans plusieurs villages du littoral atlantique, des observations ont été menées dans des campings, et une résidence fermée. La première enquête menée en 2014-2015 (Le Bigot, 2017) a conduit au recueil de questionnaires auprès de 112 hivernant·e·s français·es, séjournant entre quatre et six mois par an au Maroc. Les questionnaires portaient sur leurs mobilités durant la vie active et la retraite et ont été approfondis à travers vingt-huit entretiens et vingt-deux cartographies des pratiques quotidiennes à Agadir. L'article s'appuie sur les résultats qualitatifs de ces questionnaires, complétés par l'ensemble des autres matériaux de terrain ainsi qu'un corpus de dix-sept articles parus entre 2005 et 2019 dans une diversité de journaux français, traitant à la fois des migrations saisonnières et des installations durables (Le Bigot, 2017). Pour la seconde enquête menée entre 2017 et 2019 (Pinel, 2020), des entretiens biographiques ont été conduits avec soixante et un retraité·e·s français·es, vivant à l'année

au Maroc ou effectuant des allers-retours réguliers. L'enquête s'est concentrée sur les parcours résidentiels et familiaux, les réseaux familiaux, ainsi que sur les logements et pratiques spatiales quotidiennes. Pour ces deux enquêtes, les retraité-e-s ont été rencontré-e-s et interrogé-e-s directement sur leurs lieux de vie ou d'activité au Maroc, ainsi que grâce aux associations, et au bouche-à-oreille. Les enquêtes ont conduit à interroger également des acteur-ric-e-s locaux-ales investi-e-s auprès de ces groupes (acteurs et actrices du secteur touristique de différents statuts, agent-e-s immobilier-ère-s, commerçant-e-s, etc.). Cet article fixe l'analyse du phénomène avant sa très forte perturbation par la pandémie de la COVID-19. Il constitue un ensemble de résultats sur lequel s'appuyer pour interroger, dans des recherches futures, les reconfigurations post-crise.

### **Des Français-es en quête de soleil : un autre regard sur les Européen-ne-s au Maroc**

Le statut de retraité-e, et la destination du Souss-Massa constituent deux caractéristiques propres à notre étude qui renouvellent les connaissances sur les Français-es au Maroc, jusque-là assez tournées vers les destinations patrimoniales et l'entrepreneuriat touristique. En complément des travaux sur les Français-es en activité, parfois descendant-e-s d'immigré-e-s, investissant le Maroc comme un terrain d'opportunité, de nombreux travaux ont porté sur les médinas de Marrakech, d'Essaouira et de Fès, et leur gentrification sous l'action des Européen-ne-s qui y élisent résidence (Berriane, 2002 ; Kurzac-Souali, 2011 ; Escher et Petermann, 2013). Les relations entre gentrification des centres anciens des « Suds » et *lifestyle migrations* ont été assez largement établies, au Maroc et ailleurs (Foulds, 2014 ; Hayes et Zaban, 2020). Agadir, du fait du tremblement de terre qui l'a en grande partie détruite en 1960, n'a pas de médina, et peu d'attraits patrimoniaux. En tant que retraité-e-s, les membres du groupe étudié n'ont pas d'objectif entrepreneurial, et c'est principalement autour de l'héliotropisme, et du coût moindre de la vie, que se construit leur projet migratoire.

Ceci conduit à identifier dans le Souss-Massa des retraité-e-s français-es aux caractéristiques sociales diversifiées, plus populaires que dans d'autres régions, en lien avec les multiples modalités d'installation sur le territoire (cf. Tableau 1). Les données sont plus nombreuses sur les hivernant-e-s du fait de l'enquête par questionnaires, cependant, un nombre proche d'entretiens a été mené avec les résident-e-s et les hivernant-e-s. Les camping-caristes constituent le seul groupe parmi lequel les ouvrier-ère-s sont les plus nombreux et nombreuses, bien que les autres catégories socioprofessionnelles y soient bien représentées. Les fonctionnaires sont peu présent-e-s, alors que les petit-e-s commerçant-e-s et salarié-e-s du privé sont bien représenté-e-s. Sur les soixante-quinze couples (tous hétérosexuels), quinze femmes et huit hommes célibataires interrogé-e-s, l'âge moyen est de soixante-dix ans. Quatre couples franco-marocains ont été rencontrés et quatre personnes sont nées de parents français (ou espagnols pour une personne) au Maroc, qu'ils ont quitté à la fin du Protectorat. Hormis les conjoint-e-s marocain-e-s, tou-te-s les retraité-e-s rencontré-e-s sont identifié-e-s comme blanc-he-s<sup>6</sup>.

<sup>6</sup> Résumé imparfait, car synthétique, de notre perception des enquêté-e-s durant l'enquête, considérant que la blancheur, comme toute autre catégorisation raciale, est une construction sociale labile et complexe.

Carte 1 : Lieux des enquêtes au Maroc



Crédit : Fond de carte : dmaps.com ;  
Conception et réalisation : B. Le Bigot et J. Pinel, 2023 (d'après Pinel, 2020 : 103).  
Sources : Enquêtes de terrain, B. Le Bigot et J. Pinel, 2014-2019.

**Tableau 1 : Répartition socioprofessionnelle des 173 retraité-e-s rencontré-e-s en fonction des modes de présence au Maroc et des lieux de vie**

Mode de présence au Maroc	Hivernant-e-s					Résident-e-s				Total
	Agadir centre	Agadir périphérie	Autre commune (littoral)	Résidence fermée (zone rurale)	Camping (littoral)	Agadir centre	Agadir périphérie	Autre commune (littoral)	Résidence fermée (zone rurale)	
PCS / Lieux de vie										
1/ Agriculteur-riche	1		2	1						4
2/ Artisan-e, commerçant-e, chef-fe d'entreprise	4		5	1	19	4		2	1	36
3/ Cadre et professions intellectuelles supérieures	2		3	3	9	5	1	1	2	26
4/ Professions intermédiaires	8	2	2		19	1			3	35
5/ Employé-e	5	1	1	1	17	1	1	1	3	31
6/ Ouvrier-ère	2		2		22	1				27
8/ Sans activité professionnelle					6	2	1	1	4	14
Total	22	3	15	6	92	14	3	5	13	173
			138				35			

Lecture : Le tableau présente la somme des données concernant les 112 retraité-e-s de la première enquête et les soixante et un retraité-e-s de la seconde enquête.

Source : Données d'enquête (Le Bigot, 2017 ; Pinel, 2020).

## Résultats

### Les possibilités d'une vie ailleurs : accès privilégié à la mobilité et projet migratoire

« La qualité des individus incarnés qui se déplacent conduit à distinguer ceux qui subiront la limitation de leur mobilité et éventuellement une contrainte par corps et ceux qui bénéficieront d'un régime de circulation favorable, inconditionnel, libérant leur corps de toute entrave légale ou spatiale. » (Guénif-Souillamas, 2010)

### Optimisation spatiale de la retraite pour un hédonisme assumé

En France comme dans la plupart des pays occidentaux, la retraite n'est pas seulement vue comme un moyen de subsistance pour la fin de vie, mais a acquis une valeur sociale associée au repos après plusieurs décennies de travail (Albou, 1999). La génération du baby-boom est le symbole de ces aspirations hédonistes de la retraite. Considérée comme plus individualiste (Putnam, 2000) et plus mobile (Bonvalet et Ogg, 2009) que les générations précédentes, elle voit dans la retraite le moyen de mettre à profit le temps libre dans un contexte de société de plus en plus tournée vers les loisirs et la mobilité. Les significations données au projet de migration, temporaire ou permanente au Maroc sont, dans le discours des enquêté·e-s, largement tournées vers cet imaginaire de la retraite comme le moment pour « profiter » du temps libre et cet objectif se concrétise dans une démarche « d'optimisation » du lieu de vie (Pinel, 2021 et 2022). La coupure géographique à la fin de la vie active permet une coupure sociale de la vie liée au travail (Blanché, 2014) et les caractéristiques associées au Maroc permettent d'envisager une coupure « optimale ». Les entretiens avec les retraité·e-s évoquent d'abord le climat et le coût de la vie moins élevé comme principaux attraits, puis la fiscalité (pour les résident·e-s), les aspects balnéaires ou liés aux paysages et la culture marocaine. Ce sont les motivations principales observées dans les migrations de retraite, quels que soient les nationalités des migrant·e-s et les pays de destination (King *et al.*, 2000 ; Benson et Osbaldiston 2014). La nationalité française, donnant accès à un très grand nombre de destinations, le choix de celle-ci s'illustre souvent dans des discours très rationnel et comparatif où le Maroc est présenté comme le pays idéal, à l'image de celui de Loïc :

*« Le Maroc si vous voulez, ça apparaît comme une évidence. Regardez : l'Espagne et le Portugal, c'est pas bien chaud l'hiver et on parle pas français, alors nous qui ne parlons que français... La Tunisie, c'était un bon compromis mais vu ce qui s'est passé en 2011, ça refroidit ! Les Antilles, Maurice, la Thaïlande, tout ça, c'est super loin donc on n'aurait jamais de visite de la famille et pour rentrer c'est pas le même prix. La Turquie pourrait bien marcher pour nous, mais c'est pas non plus tout près et on parle pas vraiment français. Le Sénégal aussi, mais pareil, billets pas donnés parce que c'est pas tout près et moins touristique que le Maroc. »* (Loïc, soixante-quatorze ans, Français, hivernant, en couple, ancien cadre de la SNCF)

Cet accès privilégié à la migration s'illustre à travers non seulement la possibilité de s'installer durablement à l'étranger, mais aussi par la possibilité de conduire un mode de vie combinant plusieurs lieux de vie, et leurs divers avantages saisonniers, à l'image des hivernant·e-s.

### L'imaginaire d'un chez-soi paradisiaque et l'influence médiatique

Les projets sont fortement marqués par la médiatisation du phénomène et la construction d'imaginaires de la destination à la fois calqués sur, et produisant, les attentes des retraité·e-s. L'appropriation symbolique des lieux, préparant une appropriation matérielle, est ainsi facilitée par l'identification à une communauté déjà installée. Pour plusieurs enquêté·e-s, le projet est né suite au visionnage

d'un reportage diffusé au journal télévisé de France 2 en décembre 2005<sup>7</sup>. Le corpus de presse analysé présente une forte valorisation de l'échelle spatiale domestique, celle du « chez-soi », protégé de la société marocaine, bien relié à l'Europe, et renvoyant à un exotisme mesuré (Le Bigot, 2017). Que ce soient des articles concernant le camping-carisme ou l'investissement immobilier, le champ lexical du paradis et du rêve y est omniprésent pour décrire le cadre de vie de ces retraité-e-s, à l'image de cet extrait traitant d'une résidence fermée :

« Les Palmiers, la piscine azurée, la cuisine équipée... Il en a les lunettes embuées, Robert. Pour l'instant, ce n'est qu'une maison témoin qui sent la peinture fraîche. Mais dans un an... Ce débonnaire sexagénaire s'imagine déjà en train de boire un pastis, flottant sur une bouée, sa chienne Betty roupillant sous la pergola. Il marque une pause, le souffle entamé par l'émotion : "Dans un an ce sera mon petit paradis sur terre !" »<sup>8</sup>

Au-delà de la bulle confortable, le motif du paradis renvoie aussi à la dimension relationnelle et correspond à une « sociabilité communiale » (Amirou, 2008), un espace qui favorise des échanges sociaux structurés par des croyances et objectifs communs. Ici en l'occurrence, il s'agit d'une sociabilité entre retraité-e-s français-es, blanc-he-s, et généralement en couple hétérosexuel. C'est avec cet imaginaire spatial de leur destination que se construisent des projets cependant variés.

### **Des projets reflets de l'hétérogénéité des profils sociaux et trajectoires biographiques**

Simon (2010) définit le projet migratoire comme le préalable au voyage, à la fois la représentation mentale d'un ailleurs, et la préparation concrète du départ. De l'intention à l'action stratégique, il participe d'une familiarisation avec le lieu, et prépare l'appropriation matérielle de la destination. Les projets des retraité-e-s rencontré-e-s sont hétérogènes, en lien notamment avec la diversité des origines sociales : camping-carisme en camping ou « en sauvage »<sup>9</sup>, option la moins coûteuse ; achat d'un bien immobilier ou location, appartement ou maison, à Agadir, sur l'une des communes littorales ou en résidence fermée. Si les positions sociales avant le départ sont diverses, la quasi-totalité des enquêté-e-s est ou était propriétaire de leur logement en France. Une poignée de personnes, vivant en camping-car à l'année, s'illustre par des trajectoires professionnelles et familiales difficiles (chômage, accident de travail, veuvage, divorces) et une forte précarité. Pratiqué par les retraité-e-s aux positions les plus populaires, le camping-carisme est choisi également par des couples plus aisés, le style de vie associé jouant un rôle primordial dans le projet et étant souvent expérimenté avant la retraite. Les retraité-e-s en appartement ou maison font quant à eux-elles pour un tiers le choix de la location, et pour deux tiers celui de l'achat, avec une forte concentration des classes les plus favorisées dans les résidences

7 Le reportage est consultable sur l'inathèque et date du 11/12/2005 : <https://cutt.ly/LawylcG> (consulté le 02/06/2020). Il montre essentiellement Marrakech, mais insiste sur des prix de l'immobilier très abordables pour les Français-es, ainsi que sur les aspects météorologiques et paysagers. Sont soulignées les nombreuses installations depuis les années 2000, avec témoignages de retraité-e-s à l'appui.

8 Deguen Florence (2009) « Ce sera mon petit paradis sur terre ! », *Aujourd'hui en France*, 24 octobre.

9 Expression utilisée par les camping-caristes pour qualifier leur installation en dehors des campings officiels.

fermées. L'hétérogénéité de ces projets se lit aussi au regard de la relation nouée avec le Maroc au fil de la trajectoire biographique. Si la génération des retraité·e·s rencontré·e·s est marquée par une mobilité touristique internationale relativement tardive au cours de la vie active, la majorité a séjourné une ou plusieurs fois au Maroc dans un contexte touristique, donnant lieu à une familiarisation. Pour huit enquêté·e·s, l'expérience coloniale au Maghreb a marqué leur enfance, et on peut alors parler d'appropriation identitaire. C'est le cas de Francine, née au Maroc de parents espagnols eux-mêmes nés au Maroc, et qui y a grandi jusqu'à son adolescence. Elle évoque ainsi le Maroc comme « son pays » et sa migration de retraite est vue comme un retour :

Francine : « *Et donc à la retraite je décide de revenir au Maroc.* »

Auteur : « *Tu y étais revenue avant ta retraite ?* »

Francine : « *Oui, avec mon ex-mari. Je voulais voir si mon pays était toujours mon pays. Et c'était toujours mon pays ! Même s'il avait changé, c'était toujours mon pays. J'ai été à Marrakech. Et donc c'est là que j'ai dit que quand je serai à la retraite, je retournerai là-bas. C'est là que j'ai pris la décision. Mes bons souvenirs de mon enfance je les avais au Maroc et j'avais qu'une envie c'était d'y retourner.* » (Francine soixante-dix ans, Française, hivernante, célibataire, ancienne coiffeuse)

Comme l'ont identifié les recherches sur les *lifestyle migrations*, la destination choisie est généralement mise en perspective avec le lieu d'origine, soulignant, grâce à la mobilité spatiale, l'amélioration des conditions de vie. La pluralité des motivations entrant dans la construction des projets se lie alors aussi à l'échelle des couples : pour certaines femmes, cette migration est une possibilité d'émancipation de certaines tâches domestiques, grâce au recours à un·e domestique, ou pour les moins aisées, en se rendant plus régulièrement au restaurant. Il s'agit aussi de se soustraire, une partie de l'année pour les hivernantes, à la garde régulière des petits-enfants pour y préférer des moments familiaux plus exceptionnels.

### **Choisir son lieu d'installation : entre spatialités exclusives et illusions de mixité**

L'entre-soi est une thématique particulièrement travaillée par le champ des migrations privilégiées. L'enquête dans une diversité de lieux de vie des retraité·e·s au Souss-Massa montre que ses ressorts spatiaux, à travers notamment l'appropriation exclusive de certains espaces, cristallisent des positions différentes au sein du groupe. Entre renforcement et tentative d'abaissement des frontières à la fois raciales et sociales, le privilège pour ces retraité·e·s est de pouvoir choisir la ségrégation spatiale ou l'exposition à une certaine mixité. Ce privilège spatial se relativise cependant au regard des conditions du vivre-ensemble qui s'imposent localement, parfois en décalage avec les attentes.

### **Le choix de la ségrégation : le privilège de l'exclusivité et de l'exceptionnalité résidentielle**

Une partie des retraité·e·s français·es, parmi les plus favorisé·e·s socialement, cherche à s'installer dans un cadre exceptionnel en termes de confort. L'exclusivité de ce cadre par la communauté des retraité·e·s français·es en renforce l'attractivité. Cette ségrégation choisie se matérialise le plus fortement dans les résidences fermées, et se décline, de manière moins institutionnalisée au sein des campings. Les *gated communities* ou résidences fermées représentent un modèle ségréatif en expansion (Bonvalet et Dureau, 2000). Très liées à leur fonction sécuritaire, on

retrouve parfois dans ces résidences une forte fonction d'entre-soi social. Les résidences de retraité·e-s contribuent à imposer un modèle où la population âgée s'isole du reste de la population (Cutillas Orgillés, 2009 ; Le Goix, 2001) créant dans leurs formes les plus imposantes de véritables « enclaves de retraités » (Billard, Chevalier, Madoré, 2005). Dans le cas de migrations internationales de retraite, une double ségrégation se met en place, liée à l'âge et à la nationalité. Au Maroc, la réalité n'a pas atteint le gigantisme des projets étatsuniens, mais des promoteurs immobiliers ont compris l'intérêt économique des migrations de retraité·e-s. Le projet « Marrocco Rivieira » dans la région de Tan-Tan au sud du Souss-Massa, initié en 2011 et resté finalement au point mort, prévoyait la création d'une ville nouvelle dédiée aux retraité·e-s, qui à terme accueillerait 270 000 retraité·e-s internationaux·ales. Moins ambitieux, Club Évasion, situé à environ 130 kilomètres au sud d'Agadir s'est construit sur un domaine de quatorze hectares qui surplombe l'océan (cf. Photographie 1). Fermé et sécurisé (cf. Photographie 2), il se compose de 220 résidences luxueuses. Parmi les résident·e-s, on trouve une majorité de retraité·e-s français·es, mais de plus en plus de familles marocaines qui rachètent les villas à des Français·es déçu·e-s du concept<sup>10</sup>. Suite à des problèmes récents (procès du promoteur pour escroquerie, fermeture des commerces, absence de titrage des biens immobiliers) un certain nombre de villas se trouvent sans propriétaire.

**Photographie 1 : Vue aérienne de la résidence fermée Club Évasion, isolée à trente minutes en voiture de la ville la plus proche (Tiznit)**



Crédit : J. Pinel, 2020.

<sup>10</sup> Les entretiens menés par Brenda Le Bigot en 2015 avec des retraité·e-s propriétaires au Club Évasion indiquaient déjà ces déceptions, confirmées par Jordan Pinel en 2019.

**Photographie 2 : Entrée principale de la résidence Club Évasion :  
l'entrée n'est possible qu'à la demande d'un résident**



Crédit : J. Pinel, 2017.

Dyar Shemsi, résidence plus récente et plus proche d'Agadir, se situe à soixante-dix kilomètres de la capitale régionale, dans l'arrière-pays. Créée en 2011, elle comprend 240 villas étalées sur vingt-huit hectares d'une orangerie. Elle est entourée de murs et fermée à l'entrée par un service de gardiennage qui effectue des rondes jour et nuit. Les villas, allant de quatre-vingt à 160 mètres carrés, sont plutôt luxueuses et complétées par un jardin de plusieurs centaines de mètres carrés, avec piscine (cf. Photographie 3). Elles sont occupées à 80 % par des retraité.e-s francophones, à majorité française. Les services y sont plus développés que dans le Club Évasion : un restaurant, une épicerie, un spa et une salle de gym sont concentrés au centre du complexe, autour d'une piscine commune, d'un terrain de pétanque (cf. Photographie 4) et de bâtiments communs (salles de réunion, bibliothèque).

**Photographie 3 : Jardin d'une propriété de la résidence Dyar Shemsi**



Crédit : J. Pinel, 2018.

**Photographie 4 : Terrain de pétanque de la partie commune de la résidence Dyar Shemsi**



Crédit : J. Pinel, 2018.

Dans les entretiens effectués avec les résident-e-s, l'aspect sécuritaire et la possibilité de recréer un entre-soi avec une communauté francophone revient régulièrement :

Auteur : « *Mais alors, pourquoi avoir acheté ici, à Dyar, et non pas à Agadir plus proche de la côte et des services ?* »

Colette : « *Le fait que ce soit un endroit sécurisé, que ce soit considéré un peu comme un village... Moi étant toute seule, et venant toute seule c'est sûr que je ne serais pas venue vivre à Agadir. Ça ne me serait mais même pas venu à l'idée !* »

(Colette, soixante-cinq ans, Française, hivernante, ancienne comptable)

Les campings, tels que le moderne Atlantica Parc à Imi Ouaddar, au nord d'Agadir, offrent aussi aux hivernant-e-s camping-caristes un contexte d'entre-soi protégé. Il repose sur la reproduction d'une urbanité exclusive délimitée par des murs d'enceinte, renforcés au nord par un dispositif dissuasif (cf. Photographie 5) du côté des quartiers de logement social situés sur le plateau. L'aménagement reprend de nombreuses caractéristiques d'un espace urbain avec ses rues, ses trottoirs, ses parterres fleuris et entretenus, ses équipements, comme le parc aquatique, et ses pôles de commerces et sociabilité (cf. Photographie 5 et 6). Les activités (gym, country, randonnée, loto, dictée) sont nombreuses et gérées exclusivement par les résident-e-s, revenant chaque année, souvent sur le même emplacement. Certaines activités renvoient directement à l'identité nationale, voire régionale, des habitant-e-s, comme la journée bretonne.

**Photographie 5 : Mur dissuasif du camping Atlantica Parc donnant sur un quartier de logement social**



Crédit : B. Le Bigot, 2015.

**Photographie 6 : Des « rues » au bord desquelles s'organisent les emplacements**



Crédit : B. Le Bigot, 2015.

**Photographie 7 : Place principale du camping Atlantica Parc**



Crédit : B. Le Bigot, 2015.

### Des enclaves postcoloniales fragilisées

Dans sa recherche sur les Français-es installé-e-s sur la Petite Côte au Sénégal, Quashie (2016) identifie des « fissures du monde de l'entre soi ». Les spatialités choisies, exceptionnelles et exclusives des retraité-e-s français-es au Maroc présentent aussi des fissures. Au sein de ces enclaves, l'hétérogénéité des résident-e-s, en termes de classe sociale, mais aussi de nationalité et de religion, avec la présence de Marocain-e-s issu-e-s de la classe moyenne ou supérieure, produit des tensions. Elles sont révélatrices de la pluralité des rapports à la société marocaine parmi ces Français-es, se concrétisent dans l'enjeu du contrôle des espaces et conduisent certain-e-s à la remise en question de ces spatialités ségréguées.

Le cadre idyllique est loin de satisfaire l'ensemble des résident-e-s en résidence fermée qui pointe deux principaux problèmes : l'éloignement des services, y compris de santé ; et l'aspect communautaire — pourtant recherché au départ. Ghislaine explique ne sortir plus qu'à l'extérieur de la résidence :

*« On va sur Agadir, on va faire des courses, on sort aussi pour le plaisir, on va manger au restaurant, dans des endroits sympas, on profite des piscines là-bas... Histoire de sortir, parce que moi si je ne sors pas d'ici, je débloque ! J'ai toujours été en contact non seulement physique, mais humain et ça me manque. Ici on vit dans un vase clos et ce n'est pas très sympa... Cette mentalité "clocher de village"... Atroce ! »* (Ghislaine, soixante-huit ans, Française, résidente à l'année, ancienne dentiste, en couple)

Cet aspect communautaire national, rejetant le mélange avec les Marocain-e-s, est cependant assumé par certain-e-s Français-es et structuré d'un point de vue associatif — avec notamment l'Union des Français de l'Étranger (UFE) qui regroupe plus de 1 000 adhérent-e-s sur Agadir et sa région :

*« L'Institut français d'Agadir organise des repas, des soirées régulièrement, et bien il y a plein de Marocains qui viennent, du coup je n'y vais plus. C'est l'Institut français ! On ne devrait donc qu'être entre Français, pour pouvoir se retrouver et là on ne peut même pas. »* (Yvette, soixante-huit ans, Française, hivernante, ancienne secrétaire, en couple)

Ces propos, prononcés en public, ont été dénoncés par plusieurs retraité-e-s qui les jugent « coloniaux ». Le terme « racisme » est parfois associé à celui de « néocolonialisme » par ceux ou celles qui le dénoncent et qui en voient des traces dans les tendances électorales de la région, davantage marquée par un vote d'extrême droite que dans les autres circonscriptions (Pinel, 2020).

Ce rapport à la société marocaine s'identifie aussi dans les règles de contrôle des espaces dans chaque copropriété. L'une d'elles connaît depuis plusieurs années quelques achats de maisons par des Marocain-e-s et dans un complexe pensé pour des Français-es, certains éléments manquent. La construction d'une salle de prière a été demandée en assemblée générale par un nouvel habitant marocain et a reçu un « non » catégorique. Dans la seconde résidence, ce sont les règles vestimentaires à la piscine qui interpellent. Certes, le topless y est interdit, mais le burkini l'est tout autant (cf. Photographie 8). Un élément choquant pour Gérard :

« On leur dit comment s'habiller à la piscine, alors même qu'on est dans leur pays. Il va pas falloir s'étonner si un jour on nous met à la porte ! Non, mais franchement, ça fait un peu colons de la première heure quoi ! » (Gérard, soixante-dix ans, Français, résident à l'année, ancien cuisinier, divorcé)

**Photographie 8 : Règlement de la piscine d'une résidence fermée interdisant le port du burkini**



Crédit : J. Pinel, 2017.

Au camping comme en résidence fermée, hormis les quelques couples de marocain·e-s installé·e-s récemment, les locaux·ales que côtoient les résident·e-s sont des commerçant·e-s et artisan·e-s, des femmes de ménage, jardiniers, ou gardiens. Nos échanges avec eux et elles sont marqués par les biais d'enquêtes menées par une Française blanche et un Français blanc. Entre esquive des questions, ou valorisation des retraité·e-s, la discussion présente généralement leur présence comme une opportunité d'emploi.

### **L'illusion d'une « mixité » résidentielle à Agadir**

La question de la « mixité » et de « l'interculturalité » est évoquée par plusieurs retraité·e-s. L'argument d'habiter Agadir est parfois présenté comme un choix pour vivre avec la population locale. Malgré cette stratégie spatiale de rapprochement, on constate une difficulté à sortir de l'entre-soi européen. Les principaux liens avec la population locale se font à partir de contacts quotidiens de quartier, des échanges commerciaux, ou des rapports avec les éventuel·le-s employé·e-s à domicile mais rarement dans un cadre amical privé. Lorsque les Français·es s'expriment sur leurs relations avec les Marocain·e-s, nous notons un gommage assez important des enjeux raciaux dans les discours, à la différence des résultats obtenus par Quashie (2016) au Sénégal. Les rares retraité·e-s français·es à compter des Marocain·e-s dans leurs relations proches sont les personnes en couple mixte franco-marocain, ou fréquentant un couple mixte. Contrairement, là aussi, aux résultats de Quashie, qui soulignait une forte désapprobation morale de la part des Français·es installé·e-s au Sénégal, les couples composés d'hommes ou de femmes français·es et d'un ou une marocain·e ne sont pas marginalisés au sein de la communauté des retraité·e-s. On identifie une forme de déception de la part de retraité·e-s nourrissant une curiosité de l'autre souvent teintée d'exotisation, à l'instar de Pénélope, installée à Agadir depuis dix ans :

*« C'est ce que je regrette sur le Maroc, de ne pas pouvoir rentrer dans quelques familles marocaines, pour voir leurs façons de vivre, etc. C'est quand même agréable de savoir comment ils vivent. Et apprendre beaucoup de choses, aussi bien en cuisine, aussi bien comment ils font les tapis. »* (Pénélope, soixante-quinze ans, Française, résidente à l'année, veuve, ancienne secrétaire de direction)

Enfin, le choix d'une installation à Agadir, bien que présenté comme participant à une intégration au sein de la société marocaine, s'articule au renforcement d'une ségrégation sociospatiale déjà forte au sein du Grand Agadir (Rehaimi, 2013). Les installations se localisent surtout dans des quartiers centraux occupés par les classes moyennes supérieures, bien desservis en termes de transports et de services. Ces quartiers ont connu une forte augmentation des prix de l'immobilier, en lien avec l'essor touristique, mais aussi avec l'installation de retraité·e-s français·es dans les années 2005-2010, période où l'investissement dans un bien immobilier foncier était privilégié.

### **Déployer son espace de vie : usage autonome et négocié des espaces convoités urbains et littoraux**

Veschambre et Ripoll (2005) parlent d'« usage autonome » de l'espace pour qualifier un usage sans contraintes, renvoyant à une forme de maîtrise de l'espace. On retrouve ce mode d'appropriation chez les Français·es dans le

déploiement de leur espace de vie dans l'espace urbain et le littoral. Le caractère convoité de ces espaces relativise à nouveau ce privilège spatial en imposant parfois une négociation avec les autres acteurs et actrices en présence.

### Un accès facilité des retraité-e-s français-es aux ressources urbaines d'Agadir

Selon le plan communal de développement de la ville d'Agadir 2010/2016, la ville présente un problème d'isolement du secteur touristique par rapport à son centre-ville. L'analyse des pratiques des retraité-e-s français-es à Agadir montre au contraire comment ces migrant-e-s construisent un espace quotidien qui connecte différents quartiers centraux, ne se limitant pas à une appropriation touristique et accédant facilement à une diversité de ressources urbaines. Se remarque une grande tendance aux déplacements rituels quotidiens et hebdomadaires, liés aux activités de consommation, associées aux activités de loisirs ou de sociabilité. Les retraité-e-s combinent généralement la fréquentation de lieux de consommations modernes (supermarchés) et traditionnels (souks d'Agadir, d'Aourir ou d'Inezgane, plus populaire). Le marché municipal d'Agadir, situé dans le centre, concentre les pratiques d'achat du poisson, de la viande, des fleurs, et de la charcuterie, ce dernier stand s'adressant spécifiquement à la population européenne. Les retraité-e-s y retrouvent un mode de consommation traditionnel permettant une proximité avec les commerçant-e-s, dans un mode plus européen que le souk.

**Photographie 9 : La fréquentation du marché municipal, un mode de consommation à l'européenne**



Crédit : B. Le Bigot, 2015.

**Photographie 10 : Terrasse du restaurant Ibtissam, dans le quartier de Talborj, populaire parmi les hivernant-e-s**

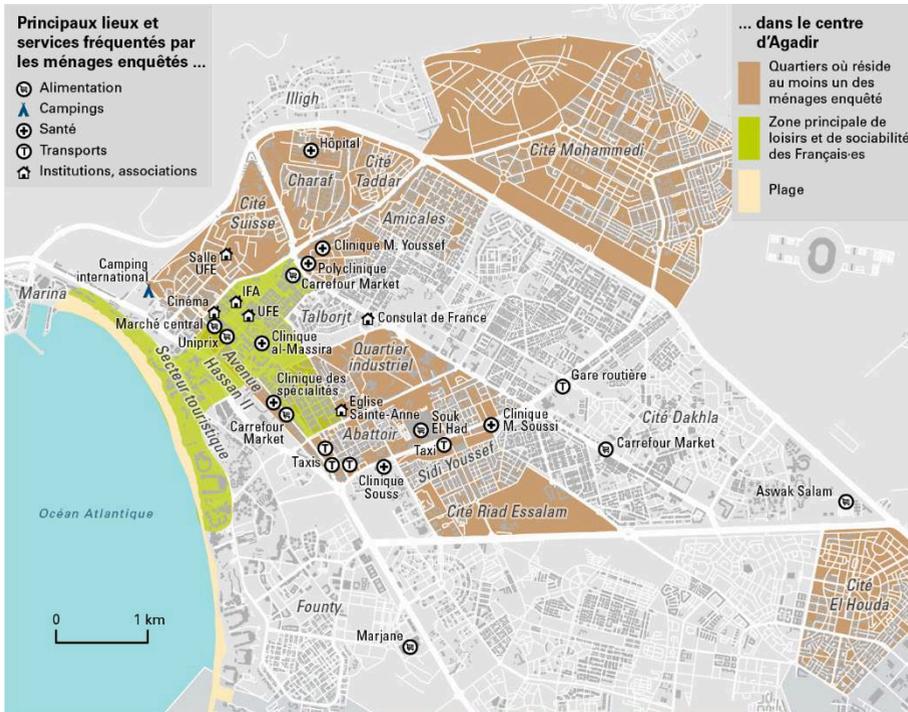


Crédit : B. Le Bigot, 2015.

Thierry, louant une maison à Tamraght avec sa compagne, se rend ainsi tous les jours à Agadir, prenant les courses comme occasion pour se balader. Pour Claudine et Guy, qui logent en camping-car au camping d'Atlantica Parc, les courses hebdomadaires à Agadir sont l'occasion de s'arrêter déjeuner dans le quartier du Talborj. Situé à l'est du centre-ville, ce quartier, en retrait de la zone touristique, est une centralité importante pour un grand nombre de retraité-e-s, notamment pour la fréquentation des restaurants. Mohamed, le gérant du restaurant Ibtissam indique que sa clientèle est presque exclusivement composée d'Européen-e-s, mais pas de touristes, ces derniers restant généralement près de la plage.

La cartographie des pratiques spatiales des enquêté-e-s (cf. Carte 2) montre une appropriation importante du centre-ville. Elle repose sur une diversité de ressources de ces retraité-e-s : temps libre, capacité de mobilité (voiture individuelle, taxi, à pied), et familiarisation progressive avec cette ville au fil des années. Elle repose aussi sur l'appropriation identitaire de certains lieux de consommation, permise par leur pouvoir d'achat. Ce privilège spatial, que représente le déploiement aisé de l'espace de vie de ces migrant-e-s dans cette centralité urbaine, n'ouvre pas à ces retraité-e-s les portes du « Agadir des plus riches ». Le décalage par rapport à la ville des touristes, tournée exclusivement vers le littoral, s'ajoute à un décalage avec les quartiers plus luxueux, concentrés entre autres autour de la Marina, plutôt occupés par les investisseurs du golfe Persique.

**Carte 2 : La ville d'Agadir pratiquée par les retraité·e-s français·es : un accès privilégié aux ressources urbaines du centre-ville**



Crédit : Fond de carte : © Contributeurs OpenStreetMap, 2020 ; Projection cartographique : World Mercator/WGS84 (EPSG : 3395) ; Conception et réalisation : J. Pinel et N. Martin (CNRS/Université de Poitiers, Migrinter UMR 7301) (d'après Pinel, 2020 : 200). Source : Enquête de terrain, J. Pinel, 2017-2020.

### La promenade et la plage d'Agadir, un espace public de cohabitation normative

En tant qu'espace de loisir, Bidet (2017) identifie la plage comme « un révélateur des enjeux de distinction à l'œuvre dans la rencontre entre plusieurs groupes sociaux ». Lageiste et Rieucou et (2009 : 2) quant à eux parlent des plages urbaines comme des espaces « de mise en scène sociétale ». La promenade et la plage d'Agadir sont de hauts lieux de l'identité urbaine d'Agadir (Desse, 2010). En tant qu'espaces largement publics, elles participent à la mise en coprésence de différents groupes — tant d'un point de vue des identifications sociales, genrées ou raciales — tout en reproduisant certaines frontières, notamment sociales. Les Gadiris, très présent·e-s notamment le soir et le week-end, en famille, en couple, duo ou seul·e-s, y croisent à la fois des Marocain·e-s en vacances venu·e-s d'autres régions, mais aussi d'Europe et notamment de France. Les retraité·e-s étudié·e-s ne sont pas les seules personnes identifiées comme blanches, puisque les touristes occidentaux·ales y sont également très présent·e-s. Ils·elles partagent le privilège, bien que cadré spatialement, de pouvoir pratiquer l'espace selon des normes occidentales. Si sur la promenade, l'activité principale est la circulation (cf. Photographie 11), une partie des usager·ère-s s'installe aux terrasses de

café. Là uniquement, les Français-es ont la possibilité, exceptionnelle au Maroc, d’y consommer de l’alcool en public, en lien avec le statut de station touristique internationale d’Agadir<sup>11</sup>. Si une petite partie des retraité-e-s en profite, une autre y voit une forme d’irrespect pour la culture locale.

**Photographie 11 : La promenade littorale d’Agadir, espace de coprésence**



Crédit : B. Le Bigot, 2015.

La plage est quant à elle jalonnée d’espaces en usage exclusif (cf. Photographie 12), carrés de plages proposant aux client-e-s des transats et la tranquillité d’un espace enclos. Ces espaces exclusifs n’ont pas tous le même statut dans l’espace social de la plage en fonction du prix associé à l’accès. Les carrés de certains hôtels sont plutôt chics, avec un coût de dix euros — payable en euros — le transat. Peu investis par les retraité-e-s, ces espaces regroupent, en dehors des touristes, plutôt les résident-e-s étranger-ère-s ou marocain-e-s de statut social élevé. D’autres carrés de plage accueillent une classe sociale intermédiaire : touristes européen-ne-s, marocain-e-s, retraité-e-s européen-e-s résident-e-s à l’année ou hivernant-e-s, voire Gadiris de la classe moyenne. Le carré « plage Aziz » est accessible pour vingt-cinq dirhams, soit environ deux euros cinquante. Ce sont principalement dans ces espaces privatifs que le bronzage et le port du bikini, voire du topless, pratiques occidentales, se déploient, non sans provoquer certaines critiques de la part des Marocain-e-s. La taille importante de la plage laisse, en dehors des carrés payants, l’espace libre pour d’autres usager-ère-s. Les Français-es retraité-e-s rencontré-e-s fréquentent parfois quotidiennement le même coin de sable. L’appropriation s’installe par la répétition rituelle sans besoin d’un marquage spécifique de l’espace. Moins enclines au topless que

---

11 Ces normes liées à l’alcool sont sujettes à négociation et évolution selon l’établissement.

dans les plages privées, les femmes s’y mettent tout de même en maillot, tandis que leurs homologues marocaines, de classes plus populaires en dehors des places privées, restent habillées. Les retraité-e-s passent leur temps à discuter, et partagent, plutôt de loin, l’espace avec les Gadiris, nombreux durant les après-midis et journées de week-end pour s’asseoir face à la mer, jouer au foot et parfois se baigner.

**Photographie 12 : La plage urbaine d’Agadir, entre espaces privatifs et libres d’accès**



Crédit : B. Le Bigot, 2017.

**Enjeux d’appropriation de l’espace littoral et légitimation de sa place au soleil**

Si on observe à la plage d’Agadir des coprésences plutôt apaisées, l’espace littoral de la région n’en reste pas moins un espace convoité, pour son paysage notamment, qui suscite, au sein des retraité-e-s, l’enjeu de légitimer sa présence. Ceci passe souvent par la définition, parmi les Français-es, des bonnes pratiques — les siennes — et des mauvaises pratiques — celles des autres. À cet égard, l’appropriation informelle de l’espace littoral par les camping-caristes

français-es, généralement issu-e-s des classes les plus populaires, fait figure de pratique repoussoir, pointée du doigt tant par les autres Français-es retraité-e-s que par les Marocain-e-s. Les camping-caristes « en sauvage » sont décrit-e-s comme polluant l'environnement, et le paysage, n'apportant rien à l'économie locale, et restant entre eux et elles. Le sujet est particulièrement polémique, comme le montre le débat qui eut cours en 2014 sur le blog de Michel Terrier, Français résident à Agadir<sup>12</sup>. Les critiques sont tout à fait intégrées par les camping-caristes, et plusieurs s'en sont défendu-e-s durant les entretiens en présentant leurs détracteur-euse-s comme de riches français-es propriétaires de villas et aux comportements coloniaux.

Le privilège de jouir de l'espace littoral cristallise en fait des concurrences d'appropriation importantes. À vingt kilomètres au nord d'Agadir, c'est pour un immense projet de complexe touristique-immobilier que les retraité-e-s « en sauvage » ont finalement dû laisser leur place. Le projet sur le site de Taghazout bay, fait partie du plan Azur, qui devait être inauguré en 2014 et qui couvre, parmi les cinq stations touristiques prévues sur tout le territoire marocain, la plus grande superficie : 868 hectares, pour une capacité hôtelière de 15 800 lits, une capacité immobilière de 5 200 places et un golf. Mais le chantier, commencé en 2007, a d'abord dû détruire un autre établissement touristique : le camping international de Taghazout, camping extrêmement rudimentaire existant selon les dires des locaux depuis 1982, et sur lequel séjournaient des communautés hippies, au milieu des arganiers. Le site est resté de façon nostalgique dans l'imaginaire collectif comme un élément du récit fondateur de la communauté des camping-caristes au Maroc, marquée par un discours prônant « la liberté » et l'esprit « bohème »<sup>13</sup>. Alors que séjournaient sur ce site près de 1 200 véhicules en 2004, principalement français (Desse, 2010), on croise encore jusqu'en 2015 plusieurs centaines de camping-cars, mais aussi des jeunes en camion et des surfeur-euse-s en van aménagé. L'expulsion du campement informel par la police intervient en 2015 alors que le golf est terminé sur les hauteurs (cf. Photographie 13). Cet exemple montre les négociations d'appropriation de l'espace littoral entre différents acteurs et actrices agissant à différentes échelles. L'immobilier de luxe organisé nationalement et faisant intervenir des investisseurs internationaux est en concurrence avec les hivernant-e-s les plus précaires des retraité-e-s rencontré-e-s, les plus critiqué-e-s et dont l'usage de l'espace est tout à fait informel. La dimension privilégiée de leurs spatialités est fragile, et pourtant, pendant près de huit ans, ces camping-caristes ont été toléré-e-s par les autorités sur un site convoité, qu'ils-elles s'étaient approprié historiquement.

---

12 Un fil de discussion très violent envers les campeur-euse-s suit l'article qui paraît sur l'ancien blog de Terrier Michel (2014) Messieurs les camping-caristes apprenez à vous conduire et à respecter le pays qui vous accueille, Agadir Blog par Michel Terrier, 18 février, [en ligne], consulté le 15/02/2017. URL : <https://terriermichel.wordpress.com/2014/02/18/>. Depuis, un nouveau blog a été créé.

13 Beaugé Florence (2006) Le spleen des retraités migrants d'Agadir, *Le Monde*, 31 janvier, [en ligne]. URL : [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2006/01/30/le-spleen-des-retraites-migrants-d-agadir\\_736014\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2006/01/30/le-spleen-des-retraites-migrants-d-agadir_736014_3212.html)

**Photographie 13 : Les camping-caristes installé·e-s « en sauvage » sur le site de chantier de Taghazout Bay, devant le golf nouvellement terminé, quelques jours avant l'expulsion définitive du campement**



Crédit : B. Le Bigot, 2015.

## Conclusion

Souvent étudiées par le prisme des déclencheurs du projet migratoire, les *lifestyle migrations* ont rarement été analysées au prisme des dynamiques spatiales qui façonnent les expériences de ces migrant·e-s privilégié·e-s. L'analyse des spatialités des retraité·e-s français·es au Souss-Massa, montre la grande latitude dont dispose ce groupe pour s'appropriier l'espace, à la fois matériellement et symboliquement, en lien avec leur position dominante dans les hiérarchisations à la fois nationales, sociales, et raciales, en contexte postcolonial. Ces spatialités privilégiées n'en restent pas moins en constante négociation au regard des conditions du vivre-ensemble qui s'imposent dans l'espace local.

L'accès à de multiples pays de destination conditionne d'abord des projets nourris par un imaginaire paradisiaque et hédoniste de la retraite caractéristique de la génération des enquêté·e-s. Le passeport français, le différentiel de niveau de vie, le contexte linguistique postcolonial placent ces migrant·e-s dans une position avantageuse par rapport à la destination marocaine. Le passage de frontière ne résume cependant pas le privilège migratoire examiné et l'analyse des installations montre comment celui-ci se décline et se discute spatialement. Les positions dominantes des retraité·e-s rencontré·e-s dans les rapports sociaux de classes et de race localement leur donnent accès à des lieux façonnés pour préserver leur mode de vie. La migration ne rime ici pas avec l'injonction à l'inté-

gration. Jouir de l'exceptionnalité et de l'exclusivité de son lieu d'installation est cependant parfois remis en cause, tant par une part des retraité·e·s français·es, en quête de mixité culturelle, que par l'entrée de marocain·e·s de la classe supérieure dans ces espaces. Ces fissures au sein de la communauté des retraité·e·s français·es questionnent sur la prévalence du critère social ou racial dans les spatialités d'entre-soi recherchées par les occidentaux·ales. L'appropriation des espaces urbains et littoraux d'Agadir montre également des privilèges spatiaux négociés. Les ressources des retraité·e·s leur donnent un accès et un usage autonome des centralités urbaines de la ville. La cohabitation de normes corporelles et de consommation différentes limite en partie leurs pratiques à certains cadres spatiaux partagés avec les touristes internationaux·ales. L'enjeu de la légitimité de cette migration cristallise enfin les débats au sein de cette population et en souligne les frontières sociales internes, alors que le secteur immobilier et touristique se tourne localement vers les plus riches de tous horizons.

Entre fantasme exotique mais moderne, ségrégation choisie, recherche d'entre-soi déçue, tentative d'intégration, coprésence cordiale, pratiques négociées et tolérance précaire, les spatialités des Français·es retraité·e·s au Souss-Massa offrent un aperçu complexe et renouvelé de la présence française au Maroc. Loin de la marginalisation spatiale, du contrôle des corps et/ou de l'expérience de la précarité résidentielle bien étudiée auprès des migrant·e·s des Suds, cette étude de cas permet de consolider, à travers une exploration géographique, les réflexions sur les liens entre migrations et privilèges.

## Références bibliographiques

**Albou Philippe** (1999) *L'image des personnes âgées à travers l'histoire*, Paris, Glyphe & biotem éditions.

**Amirou Rachid** (2008) « Le Paradis, c'est Les Autres ». Isolot relationnel et expérience du paradis : une entrée par le tourisme, *Articulo. Journal of Urban Research*, 4, [en ligne]. URL : <http://articulo.revues.org/179>

**Bantman-Masum Ève** (2013) Enjeux de la mobilité des Canadiens et Américains au Mexique : stratégies économiques des migrants et réponse des États, *Autrepart*, 4-5 (67-68), pp. 87-101.

**Beaverstock Jonathan V.** (2005). Transnational elites in the city: British highly-skilled inter-company transferees in New York city's financial district, *Journal of ethnic and migration studies*, 31 (2), pp. 245-268.

**Benson Michaela** (2013) Postcoloniality and Privilege in New Lifestyle Flows: The Case of North Americans in Panama, *Mobilities*, 8 (3), pp. 313-330.

**Benson Michaela** (2011) *The British in Rural France. Lifestyle Migration and the Ongoing Quest for a Better Way of Life*, Manchester, Manchester University Press.

**Benson Michaela and O'Reilly Karen** (2009) Migration and the Search for a Better Way of Life: A Critical Exploration of Lifestyle Migration, *The Sociological Review*, 57 (4), pp. 608-625.

**Benson Michaela and O'Reilly Karen** (2018) *Lifestyle migration and colonial traces in Malaysia and Panama*, New York, Springer.

**Benson Michaela and Osbaldiston Nick** (2014) *Understanding lifestyle migration. Theoretical Approaches to Migration and the Quest for a Better Way of Life*, London, Palgrave Macmillan.

**Berriane Mohamed** (2002) *Les nouvelles tendances du développement du tourisme au Maroc*, Conférence au 13<sup>ème</sup> Festival International de Géographie de Saint-Dié-des-Vosges, [en ligne]. URL : <https://fr.scribd.com/document/26845170/19142547-Les-Nouvelles-Tendances-Du-Developpement-Du-Tourisme-Au-Maroc#>

**Bidet Jennifer** (2017) « Blédards » et « immigrés » sur les plages algériennes. Lutttes de classement dans un espace social transnational, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 3 (218), pp. 64-81.

**Bilge Sirma** (2010) De l'analogie à l'articulation : théoriser la différenciation sociale et l'inégalité complexe, *L'Homme & la Société*, 2-3 (176-177), pp. 43-64.

**Billard Gérard, Chevalier Jacques et Madoré François** (2005) *Ville fermée, ville surveillée. La sécurisation des espaces résidentiels en France et en Amérique du Nord*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

**Blanché Anasthasia** (2014) *La retraite, une nouvelle vie : une odyssée personnelle et collective*, Paris, Odile Jacob.

**Bonvalet Catherine et Dureau Françoise** (2000) Les modes d'habiter : des choix sous contraintes, in Françoise Dureau, Véronique Dupont, Éva Lelièvre, Jean-Pierre Lévy et Thierry Lulle Coords., *Métropoles en mouvement. Une comparaison internationale*, Paris, Anthropos, pp. 131-153.

**Bonvalet Catherine et Ogg Jim** (2009) *Les baby-boomers : une génération mobile*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'aube.

**Boukhris Linda et Peyvel Emmanuelle** (2019) Le tourisme à l'épreuve des paradigmes post et décoloniaux, *Via. Tourism Review*, 16, [en ligne]. URL : <http://journals.openedition.org/viatourism/4097>

**Boujrouf Saïd** (2005) Tourisme et aménagement du territoire au Maroc : Quels agencements ?, *Téoros*, 24 (1), pp. 12-19.

**Bredeloup Sylvie** (2016) De l'Europe vers les Suds : nouvelles itinérances ou migrations à rebours, *Autrepart*, 1 (77), pp. 3-15.

**Casado-Díaz María-Angeles** (2012) Exploring the Geographies of Lifestyle Mobility: Current and Future Fields of Enquiry, in Julie Wilson Ed., *The Routledge Handbook of Tourism Geographies*, London, Routledge, pp. 120-125.

**Cohen Erik** (1977) Expatriate Communities, *Current Sociology*, 24 (3), pp. 5-90.

**Cosquer Claire** (2020) La production d'un entre-soi expatrié à Abu Dhabi, *Métropolitiques*, [en ligne]. URL : <https://metropolitiques.eu/La-production-d-un-entre-soi-expatrie-a-Abu-Dhabi.html>

**Cosquer Claire, Le Renard Saba A. et Paris Myriam** (2022) Études de la blancheur et études migratoires : un dialogue à développer, *Critiques internationales*, 95, pp. 156-170.

**Croucher Sheila** (2012) Privileged Mobility in an Age of Globality, *Societies*, 2 (1), pp. 1-13.

**Cutillas Orgillés Ernesto** (2009) Jubilados europeos en la provincia de Alicante. La segregación residencial en la ocupación del territorio, in Lorenzo López Trigal, Antonio Abellán García y Dirk Godenau Coords., *Envejecimiento despoblación, y territorio: un análisis sobre la población española*, León, Publicaciones Universidad de León, pp. 441-454.

- Desse Michel** (2010) Mobilités touristiques et recompositions socio spatiales dans la région d'Agadir, *Norois*, 1 (214), pp. 55-65.
- Duplan Karin** (2016) *Devenir « expat ». Pratiques de l'espace du quotidien de femmes en situation de mobilité transnationale à Luxembourg*, Thèse de géographie, Université Paris-Sorbonne.
- Escher Anton and Petermann Sandra** (2013) Marrakesh Medina: Neocolonial Paradise of Lifestyle Migrants?, in Michael Janoschka and Heiko Haas Eds., *Contested Spatialities, Lifestyle Migration and Residential Tourism*, London, Routledge, pp. 29-46.
- Fechter Anne-Meike and Walsh Katie** (2010) Examining "Expatriate" Continuities: Postcolonial Approaches to Mobile Professionals, *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 36 (8), pp. 1197-1210.
- Foulds Abigail** (2014) *Buying a colonial dream: the role of lifestyle migrants in the gentrification of the historic center of Granada, Nicaragua*, Theses and dissertations-Geography, [online]. URL: [https://uknowledge.uky.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1020&context=geography\\_etds](https://uknowledge.uky.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1020&context=geography_etds)
- Frantz Fanon** (2002) *Les damnés de la terre*, Paris, La Découverte & Syros.
- Glorioso Romella S. et Moss Laurence A. G.** (2012) Origines et développement du concept de migration d'agrément, in Niels Martin, Philippe Bourdeau et Jean-François Daller Dirs., *Les Migrations d'agrément : Du Tourisme à l'habiter*, Paris, L'Harmattan, pp. 37-56.
- Guénif-Souilamas Nacira** (2010) Le corps-frontière, traces et trajets postcoloniaux, in Achille Mbembe et al. (Dirs.), *Ruptures postcoloniales*, Paris, La Découverte, pp. 217-229.
- Hajjat Abdellali** (2012) *Les frontières de l'« identité nationale ». L'injonction à l'assimilation en France métropolitaine et coloniale*, Paris, La Découverte.
- Halfacree Keith** (2014). Jumping up from the armchair: beyond the idyll in counter-urbanisation, in Michaela Benson and Nick Osbaldiston Eds., *Understanding lifestyle migration*, London, Palgrave Macmillan, pp. 92-115.
- Hayes Matthew and Zaban Hila** (2020) Transnational gentrification: The crossroads of transnational mobility and urban research, *Urban Studies*, 57 (15), pp. 3009-3024.
- Ibrahim Zainub and Tremblay Rémy** (2017) Lifestyle migration and the quest of a life-long vacation, *Téoros*, 36 (2), [online]. URL: <http://journals.openedition.org/teoros/3074>
- Janoschka Michael and Haas Heiko** (2014) *Contested Spatialities, Lifestyle Migration and Residential Tourism*, London, Routledge.
- King Russell, Warnes Anthony M. and William Allan M.** (2000) *Sunset Lives: Retirement Migration to the Mediterranean*, Oxford, Berg Publishers.
- King Russell, Warnes Anthony M. and William Allan M.** (1998) International Retirement Migration in Europe, *International Journal of Population Geography*, 4 (2), pp. 91-111.
- Kurzac-Souali Anne-Claire** (2011) Marrakech, insertion mondiale et dynamiques socio-spatiales locales, *Méditerranée. Revue géographique des pays méditerranéens*, 116, pp. 123-132.

**Lageiste Jérôme et Rieucan Jean** (2009) *La plage : un territoire atypique*, Paris, L'Harmattan.

**Le Bigot Brenda** (2021) Des « migrations privilégiées » ? Au carrefour des catégories de la mobilité internationale, *De facto*, [en ligne]. URL : <https://www.icmi-grations.cnrs.fr/2021/07/09/defacto-027-03/>

**Le Bigot Brenda** (2017) *Penser les rapports aux lieux dans les mobilités privilégiées*, Thèse de doctorat, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

**Le Bigot Brenda** (2016) Les migrations hivernales des Européens vers le Maroc : circulations et constructions des espaces de vie, *Autrepart*, 1 (77), p. 51-68.

**Le Goix Renaud** (2001) Les « communautés fermées » dans les villes des États-Unis. Aspects géographiques d'une sécession urbaine, *L'Espace géographique*, 30, pp. 81-93

**Le Renard Amélie** (2019) *Le privilège occidental. Travail, intimité et hiérarchies postcoloniales à Dubaï*, Paris, Presses de Sciences Po.

**Lundström Catrin** (2014) *White Migrations: Gender, Whiteness and Privilege in Transnational Migration*, Basingstoke, Palgrave Macmillan.

**Martin Niels, Bourdeau Philippe et Daller Jean-François** (2012) *Les migrations d'agrément : du tourisme à l'habiter*, Paris, L'Harmattan.

**Mazouz Sarah** (2020) *Race*, Paris, Anamosa.

**Minca Claudio and Borhi Rachel** (2009) Morocco: Restaging Colonialism for the Masses, in Pau Obrador Pons, Mike Chang and Penny Travlou Eds., *Cultures of Mass Tourism. Doing the Mediterranean Age of Banal Mobilities*, London, Routledge, pp. 21-52.

**Ono Mayumi** (2009) Japanese Lifestyle Migration/Tourism in Southeast Asia, *Japanese Review of Cultural Anthropology*, 10, pp. 43-52.

**Peraldi Michel et Terrazoni Liza** (2016a) Anthropologie des Européens en Afrique. Mémoires coloniales et nouvelles aventures migratoires, *Cahiers d'études Africaines*, 1 (221), pp. 9-28.

**Peraldi Michel et Terrazoni Liza** (2016b). Nouvelles migrations ? Les Français dans les circulations migratoires européennes vers le Maroc, *Autrepart*, 77 (1), pp. 69-86.

**Pinel Jordan** (2022) Espaces et pratiques du « chez-soi » en contexte de migration de retraite à l'international : l'exemple des Français au Maroc, *Annales de géographie*, 4 (746), pp. 87-118.

**Pinel Jordan** (2021) Mobilités résidentielles des retraités français au Maroc : entre choix hédonistes et enjeux familiaux, *Retraite et Société*, 2 (86), pp. 117-140.

**Pinel Jordan** (2020) *Les espaces de la migration internationale de retraite : pour une géographie du contre-champ migratoire franco-marocain*, Thèse de géographie, Université de Poitiers.

**Plard Mathilde et Vuillat Fanny** (2018) Migrer pour se réaliser. « Paroles de » retraités français installés en Algarve, *Sud-Ouest Européen*, 46, pp. 119-129.

**Putnam Robert D.** (2000) *Bowling alone: the collapse and revival of American community*, New York, Touchstone Books.

- Quashie Hélène** (2016) Les migrants européens du littoral sénégalais (Petite Côte, Saloum) : ouverture de l'économie touristique et entre-soi identitaire, *Autrepart*, 1 (77), pp. 125-141.
- Rehaimi Hassan** (2013) *Le système de transport et la ségrégation sociale de l'espace urbain : cas du Grand Agadir*, Thèse de doctorat en Sciences économiques, Université Ibn Zohr d'Agadir.
- Ripoll Fabrice et Veschambre Vincent** (2005) Introduction. L'appropriation de l'espace comme problématique, *Noroi*, 195, pp. 7-15.
- Rojas Viviana, LeBlanc H. Paul and Sunil Thankam S.** (2014) US retirement migration to Mexico: Understanding issues of adaptation, networking, and social integration, *Journal of International Migration and Integration*, 15 (2), pp. 257-273.
- Sall Mohamadou** (2009) Caractéristiques et enjeux de la nouvelle économie résidentielle dans la station balnéaire de Saly Portudal et sur la Petite Côte au Sénégal, *ESSACHESS – Journal for Communication Studies*, 2 (2), pp. 57-71.
- Sayad Abdelmalek** (2006) *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité. 1. L'illusion du provisoire*, Paris, Raisons d'agir.
- Simon Gildas** (2006) Migrations, la spatialisation du regard, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 22 (2), pp. 9-21.
- Simon Gwendal** (2010) *Pratiques touristiques dans la métropole parisienne : une analyse des mouvements intra-urbains*, Thèse de doctorat, Université Paris Est.
- Staszak Jean-François** (2008) Qu'est-ce que l'exotisme ?, *Le Globe. Revue genevoise de géographie*, 148, pp. 7-30.
- Südas Ilkay et Mutluer Mustafa** (2006) Immigration européenne de retraités vers la « Riviera turque » : le cas d'Alanya (côte méditerranéenne), *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 22 (3), pp. 2-18.
- Viallon Philippe** (2012) Retired Snowbirds, *Annals of Tourism Research*, 39 (4), pp. 2073-2091.
- Winddance Twine France and Gardener Bradley** (2013) *Geographies of Privilege*, London, Routledge.

**Jordan Pinel et Brenda Le Bigot**

**Retraité·e·s français·es au Maroc : des spatialités privilégiées ?**

À partir de deux enquêtes menées entre 2014 et 2019 auprès de retraité·e·s français·es installé·e·s à l'année ou de manière saisonnière dans la région marocaine du Souss-Massa, cet article analyse les spatialités migratoires multiples de ces migrations orientées depuis le « Nord » vers le « Sud ». En interrogeant la dimension privilégiée de ces spatialités, l'article contribue au champ émergent de *lifestyle migration*, avec une perspective géographique. Nos résultats présentent les privilèges d'accès et d'usages des espaces par ces migrant·e·s dans la destination marocaine en lien avec leurs positions avantageuses dans les hiérarchies sociales, raciales et nationales en contexte post-colonial. Ces spatialités privilégiées n'en paraissent pas moins diversifiées, au regard notamment de l'hétérogénéité sociale du groupe étudié.

**French Retirees in Morocco: Privileged Spatialities?**

Based on two surveys conducted between 2014 and 2019 among French retirees living on a year-round or seasonal basis in the Souss-Massa region of Morocco, this article analyses the multiple migratory spatialities of these migrations oriented from the "North" to the "South". By questioning the privileged dimension of these spatialities, the article contributes to the emerging field of *lifestyle migration*, with a geographical perspective. Our results present the privileges of access and use of spaces by these migrants in the Moroccan destination in relation to their advantageous positions in the social, racial and national hierarchies in a postcolonial context. These privileged spatialities appear to be no less diverse, particularly with regard to the social heterogeneity of the group studied.

**Jubilados franceses en Marruecos: ¿espacialidades privilegiadas?**

A partir de dos encuestas realizadas entre 2014 y 2019 entre jubilados franceses que viven todo el año o de forma estacional en la región marroquí de Souss-Massa, este artículo analiza las múltiples espacialidades migratorias de estas migraciones orientadas del «Norte» al «Sur». Al cuestionar la dimensión privilegiada de estas espacialidades, el artículo contribuye al campo emergente de las migraciones de «estilos de vida» (*lifestyle migration*), con una perspectiva geográfica. Nuestros resultados presentan los privilegios de acceso y uso de los espacios por parte de estos migrantes en el destino marroquí en relación con sus posiciones ventajosas en las jerarquías sociales, raciales y nacionales en un contexto postcolonial. Sin embargo, no parece que estas espacialidades privilegiadas sean menos diversificadas, sobre todo en comparación con la heterogeneidad social del grupo estudiado.